

Retraités

VIEILLIR ET VIVRE DIGNEMENT

La loi de financement de la sécurité sociale puis celle sur le grand âge vont être en débat au parlement ces prochaines semaines.

La Cfdt retraités Nouvelle-Aquitaine, se mobilise pour défendre les conditions de vie des retraités.

Elle interpelle les représentants de l'Etat et les parlementaires afin d'influer sur le contenu des lois.

Pouvoir d'achat

Les interventions de la Cfdt retraités auprès des pouvoirs publics, son action du 4 octobre 2018, les mouvements sociaux de la fin 2019 ont obligé le gouvernement à revoir sa copie en matière de CSG, et de revalorisation des pensions.

Pour la Cfdt il faut aller plus loin :

- ✓ Garantir, dès 2020, l'augmentation annuelle des retraites au niveau de l'inflation au 1^{er} janvier pour tous les retraités. Ce contrat avec les retraités ne doit pas être bafoué comme cela a été le cas depuis plusieurs années.
- ✓ Indexer l'évolution des retraites sur l'évolution des salaires et revaloriser le minimum contributif.
- ✓ Fixer au SMIC le minimum de retraite pour une carrière complète.
- ✓ Supprimer la cotisation maladie supplémentaire de 1% payée par les seules retraites complémentaires.

Santé

Dans de nombreux territoires de la Nouvelle-Aquitaine, avoir facilement accès au soin est très problématique : des généralistes manquent ; selon les pathologies, avoir un rendez-vous dans un délai raisonnable, est très difficile ; la permanence des soins est plus ou moins organisée. Les dépassements d'honoraires sont un frein.

Le coût des complémentaires santé est de plus en plus élevé et à la différence des salariés, les retraités ne bénéficient d'aucune aide.

La Cfdt revendique :

- ✓ Une aide financière pour la complémentaire santé (déduction fiscale ou crédit d'impôt).
- ✓ La généralisation du tiers payant, le gouvernement doit en faire une obligation pour tous les médecins.
- ✓ L'arrêt des dépassements d'honoraire et la suppression du secteur 2 (qui permet ce dépassement)
- ✓ L'organisation de systèmes de soins qui réponde aux besoins des populations

Perte d'autonomie

La prise en charge du maintien à domicile et la situation en établissement sont variables selon les organismes et départements de la Nouvelle-Aquitaine. Cela conduit de fait à une inégalité de traitement.

La Cfdt propose :

- ✓ La définition de règles nationales pour fixer le degré de perte d'autonomie afin de gommer les disparités entre départements.
- ✓ La dotation de moyens supplémentaires immédiatement aux EHPAD, en particulier en personnel, afin de traiter dignement les résidents.
- ✓ Pour la future loi sur le grand âge, la prise en charge financière universelle et publique de l'aide à l'autonomie des personnes âgées.

Les retraités sont actifs dans la société, leurs droits et leur place doivent y être reconnus.

Avec la Cfdt retraités Nouvelle-Aquitaine, ils revendiquent leur pouvoir de vivre.

La CFDT retraités agit au quotidien pour le respect de chacun. Aujourd'hui, j'adhère !

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail :

Coupon à retourner à URR CFDT Nouvelle-Aquitaine 32 bis avenue de Canteranne 33608 PESSAC cédex

Imprimé par nos soins ; Ne pas jeter sur la voie publique